

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUIN 2010

Le conseil municipal, dûment convoqué le 25 mai 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Dominique PETRONE - Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE - Christophe COQUART - Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Corinne CASALS.

Excusés : Jean-Pierre FONTIBUS – Magali TAFARO – Murielle BARBECOT

Absents : Patrick DER-KEVORKIAN – Franck ALBANESE

Secrétaire de séance : Corinne DECOLLONGE

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

AVENANT AU BAIL DE L'EPICERIE

Monsieur le Maire présente la proposition de cession du fonds de commerce de Madame Christiane CALLY, locataire de la commune, à Monsieur Jean-Luc CHIGNARD et Madame Valérie MANZOURAL, son épouse. L'activité poursuivie par le nouveau locataire sera identique à celle précédemment exercée.

Compte-tenu des dispositions du bail, l'agrément de la commune est nécessaire.

Où cet exposé, l'assemblée à l'unanimité accepte cette cession et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

MODIFICATION DES STATUTS DU SIE DE L'AIN

Monsieur le Maire présente les principales modifications du syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain :

- Changement de nom : il deviendra le « Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain, désigné par le sigle : **SIeA**
- Chaque conseil municipal pourra désigner 1 suppléant unique qui pourra siéger au comité avec voix délibérative
- Intégration d'une compétence nouvelle « Réseau de chaleur »
- Refonte de la compétence EP qui correspondra à un réel transfert de compétence. Les travaux, la maintenance et la fourniture d'énergie seront intégrés

L'assemblée à l'unanimité accepte ces modifications de statuts et donne tout pouvoir à Monsieur le maire pour signer les pièces s'y rapportant.

REGLEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire donne lecture du projet de règlement de la bibliothèque, l'article sur la réservation de document est supprimé car il sera difficile à mettre en application pour le moment.

Ce nouveau règlement, qui annule et remplace le précédent, est approuvé à l'unanimité.

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION BIBLIOTHEQUE/ECOLE

Monsieur le Maire propose d'ajouter l'article suivant à la convention entre la commune et l'école dans le cadre de l'accueil des classes à la bibliothèque :

- Le Prêt de document fera l'objet d'une inscription de la classe au nom de l'école.
- L'école sera responsable des pertes, oublis ou détériorations des livres empruntés par la classe, elle veillera au remboursement des documents perdus ou abîmés.
- L'ensemble des livres prêtés à la classe sera rendu à la bibliothèque avant la période des vacances d'été, c'est-à-dire au plus tard le 15 juin, pour inventaire.

Cet avenant est accepté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur PETRONE :

- volonté de ne plus utiliser de désherbant sur la commune, cela nécessite l'implication des habitants, un sondage sera adressé à la population afin de connaître la position de chacun.

Monsieur NOUET arrive à ce stade de la séance, 20h 50.

- lecture du courrier adressé à la mairie par les parents de l'enfant qui a été accidenté au mois d'avril dernier ainsi que la réponse écrite qu'a fait Monsieur le Maire. Monsieur SILVESTRE présente un projet de sécurisation avec différents marquages au sol et poses de quilles. Le stationnement des véhicules doit être respecté.
- commission jeunesse : le forum cette année est le 4 sept. Pour la date des prochaines années un sondage sera effectué car tout le monde n'est pas satisfait de cette date.

Madame CASALS :

- le conseil des jeunes organise une rencontre avec les personnes âgées à la salle des fêtes le mercredi 2 juin. Jeux de société et goûters seront de la partie.

Monsieur SILVESTRE :

- les travaux de modification du réseau téléphonique et informatique de la mairie ont été retenus pour un montant de 1 406,28 € TTC
- le mur du cimetière a été attribué pour un montant de 11 196,89 € TTC
- la croix du cimetière va être déposée début juin.

Madame DECOLLONGE :

- 2 agents vont partir en formation 1^{er} secours au mois de juin.
- le 7 juin : réunion à l'inspection académique au sujet de la carte scolaire.

Monsieur NOUET :

- les réunions pour la numérotation des rues se dérouleront les 14 et 21 juin prochain
- une information sur l'utilisation du défibrillateur aura lieu le 12 juin prochain de 10 h à midi à la salle des fêtes. Elle s'adresse aux élus, agents communaux, responsables des associations et à l'école.

Madame TAPONAT :

- fait part des problèmes de stationnement anarchiques et communique une carte qui pourrait être posée sur ces véhicules afin de les mettre en garde sur les dangers qu'ils peuvent causer.

La séance est levée à 22 h

D.PETRONE

J. NOUET

G.SILVESTRE

C.DECOLLONGE

C.COQUART

C.CASALS

C.LAMBERT

C.TAPONAT

C.JOSSERAND

